



AUVERGNE

PLAN D'ANIMATION RÉGIONAL

2015
2015

www.anfh.fr


LES MISSIONS DE L'ANFH




La **collecte et la gestion** des fonds destinés au financement de la formation professionnelle



L'**information** et le **conseil** des adhérents et de leurs agents



Le **financement** des actions de formation suivies par les agents



Le **développement de la formation** en organisant des actions de formation et des journées régionales, en proposant des outils pédagogiques (guides, logiciels...)

ÉDITO

Depuis 40 ans, l'ANFH œuvre pour l'égalité d'accès à la formation et le développement des compétences. Elle est restée fidèle à ses principes fondamentaux qui sont :

- **Le Paritarisme :**

Le Plan d'Animation Régional (PAR) est le résultat d'une large concertation entre les membres des instances qui s'attachent à répondre aux besoins des agents et des établissements

- **La Solidarité :**

Dans le cadre des fonds mutualisés, le PAR favorise l'accès à la formation des agents hospitaliers quelle que soit la taille de la structure dans laquelle ils sont employés

- **La Proximité**

Les objectifs de l'ANFH Auvergne sont la diversification des lieux de formation au plus près des établissements et l'accompagnement à la mise en place d'actions de formation inter-établissements

Chaque année, le PAR fait l'objet d'une évaluation de manière à le faire évoluer et l'adapter aux besoins des agents et des établissements.

Le Plan d'Animation Régional 2015 est construit autour de 3 grands axes :

- Préparer aux évolutions des métiers, accompagner dans la construction du parcours professionnel (6 thèmes)
- Professionnaliser, partager des pratiques professionnelles (27 thèmes)
- Anticiper, innover, mutualiser (8 thèmes)

A cela s'ajouteront des Actions de Formation Nationales ainsi que des Journées Régionales.

L'objectif de l'ANFH Auvergne est de répondre au mieux aux besoins des agents et des établissements et que l'ensemble des thèmes proposés soit totalement réalisé.

L'action de l'ANFH ne se limite pas au Plan d'Animation Régional. Dans le cadre de la mutualisation des crédits de formation, la région Auvergne met un accent particulier sur les études promotionnelles. Chaque année ce sont environ 120 à 140 agents qui bénéficient d'une prise en charge financière.

Les membres du Conseil Régional de Gestion et du Conseil Pédagogique souhaitent que le PAR 2015 réponde aux attentes de chacun et permette, au-delà de la mutualisation des crédits, de nombreux échanges inter-établissements.

M^{me} Marie-France MAOUI,
Présidente de l'ANFH Auvergne

ACTIONS DE FORMATION 2014

AXE 1 PRÉPARER AUX ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS, ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

AFR 1	Préparation au concours d'entrée à l'Institut de Formation d'Aide-Soignant	8
AFR 2	Renforcer ses savoirs pour évoluer dans ses projets	9
AFR 3	Formation d'Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)	10
AFR 4	Comptabilité et gestion financière des EHPAD	11
AFR 5	Infirmier coordinateur en EHPAD	12
AFC 1	Formation des tuteurs de stage encadrant des étudiants paramédicaux	13

AXE 2 PROFESSIONNALISER, PARTAGER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

AFR 6	Construire un programme de DPC	14
AFR 7	Mettre en place le DPC dans les établissements	15
AFR 8	Evaluation des pratiques professionnelles dans la démarche qualité	16

RESSOURCES HUMAINES

AFR 9	GPMC : compétences et entretien professionnel	17
AFR 10	Qualité du dialogue social dans les établissements relevant de la F.P.H.	18

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MÉTIERS

AFR 11	Prise en charge de la douleur dans les pratiques de soins au quotidien	19
AFR 12	La motricité de la personne âgée	20
AFR 13	Intimité et sexualité chez la personne âgée	21
AFR 14	Connaître, repérer et prendre en compte les déficiences sensorielles des personnes âgées	22
AFC 2	Initiation aux soins esthétiques	23
AFR 15	Initiation aux soins pédicures	24
AFR 16	Droits et obligations du patient (ou du résident) et de sa famille, respect du personnel soignant	25
AFR 17	Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes	26
AFC 3	Approches non médicamenteuses pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer	27
AFC 4	Démarche palliative, accompagnement des personnes en fin de vie - services non spécialisés	28
AFC 5	Accident vasculaire cérébral (AVC) : mieux connaître pour prévenir, alerter et accompagner	29
AFC 6	Diagnostic précoce des personnes à risque suicidaire élevé et prise en charge des personnes ayant réalisé une tentative de suicide	30
AFR 18	Comment concilier : évolutions des organisations, rythmes physiologiques et textes réglementaires ?	31

AFR 19	Emergence de la sexualité chez les adolescents en institution	32
AFC 7	Réforme des retraites dans la fonction publique hospitalière et ses conséquences	33

Parcours de formation ouvriers polyvalents

AFR 20	Professionnalisation des agents de maintenance générale des bâtiments	34
AFR 21	Initiation à la plomberie	35
AFR 22	Initiation à l'électricité	36

CERTIFICATION, ACCRÉDITATION

AFR 23	Démarche qualité et certification en établissement de santé	37
AFR 24	Démarche qualité en EHPAD	38

Démarche qualité et certification dans les services logistiques

AFR 25	Hygiène, qualité et sécurité des aliments (démarche HACCP...)	39
AFR 26	Entretien du linge - méthode RABC	40

AXE 3 ANTICIPER, INNOVER, MUTUALISER

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT EN ÉTABLISSEMENT, ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

AFR 27	Interface ville/hôpital : parcours de soins	41
AFR 28	Achat public : optimiser son rôle d'acheteur	42
AFR 29	Gestion des risques associés aux soins en équipe dans les établissements sanitaires et médico-sociaux	43
AFR 30	Construction d'un projet de diversification des activités en EHPAD	44
AFR 31	Parcours de soins des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)	45

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES

Itinéraire de formation des personnes qui exercent une fonction d'encadrement

AFR 32	Favoriser et développer le travail collaboratif	46
AFR 33	Prévenir et résoudre les situations conflictuelles : le rôle des personnes qui exercent une fonction d'encadrement	47
AFR 34	Prise en compte de la qualité de vie au travail	48

ANNEXES

Informations et rappels	49
Outils et supports d'information	51

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION

aux actions de formation

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Il convient de compléter un bulletin d'inscription/demande de prise en charge par formation (exemple ci-contre) et de le faire parvenir (par fax ou par courrier) à l'ANFH Auvergne **impérativement avant la date limite de réponse pour chaque action.**

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'INSCRIPTION DE SES AGENTS ?

- Après la date limite d'inscription, la délégation régionale constitue les groupes et informe les établissements de la notification d'inscription ou de refus. La convocation du ou des agents vous sera transmise par mail dans le même temps.

Les actions de formation sont organisées en fonction d'un nombre suffisant de participants.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE ?

• AFR – Actions de Formation Régionales

Frais d'enseignement : pris en charge par l'ANFH (crédits régionaux) - frais de déplacement et frais de traitement éventuels : pris en charge sur votre plan de formation

• AFC – Actions de Formation Coordonnées

L'ensemble des coûts est financé sur votre plan de formation

• AFN – Actions de Formation Nationales *

Frais d'enseignement : pris en charge par l'ANFH (crédits nationaux) - frais de déplacement et frais de traitement éventuels : pris en charge sur votre plan de formation.

• Journées Régionales *

Les frais d'enseignement, d'animation et d'accueil repas sont pris en charge par l'ANFH Auvergne. Les frais de déplacement peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge sur votre plan de formation.

A VOTRE ÉCOUTE

• AFR

Annie MERRIAUX
Tél. 04 73 28 67 41
a.merrioux@anfh.fr

• AFC

Nelly BOICHON
Tél. 04 73 28 67 46
n.boichon@anfh.fr

• AFN • Journées Régionales *

Christelle FRAISSE-PETOTON
Tél. 04 73 28 67 48
c.fraisse@anfh.fr

* Les informations supplémentaires (programmes, dates...) n'étant pas connues au moment de l'impression du document, elles vous parviendront ultérieurement dans le courant de l'année 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION / DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Plan d'animation régional 2015

ÉTABLISSEMENT :

INTITULE :

DATES : LIEU :

(Bulletin à retourner en respectant les dates de clôture d'inscription)

CANDIDATURES PAR ORDRE DE PRIORITÉ

NOM	PRÉNOM	GRADE

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Date de CTE : / / 20.....

Avis : favorable défavorable

Frais d'enseignement Seulement pour les actions coordonnées	Frais de déplacement Trajet-hébergement-repas	Frais de traitement Salaire de l'agent parti en formation
..... € € €

Merci de renseigner l'ensemble des rubriques

Personne à contacter dans l'établissement :

Tél. :

Mail :

Date et signature du directeur :

Cachet de l'établissement :

- AFR 1** Préparation au concours d'entrée à l'Institut de Formation d'aide-soignant
- AFR 2** Renforcer ses savoirs pour évoluer dans ses projets
- AFR 3** Formation d'Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)
- AFR 4** Comptabilité et gestion financière des EHPAD
- AFR 5** Infirmier coordinateur en EHPAD
- AFC 1** Formation des tuteurs de stage encadrant des étudiants paramédicaux
- AFR 6** Construire un programme de DPC
- AFR 7** Mettre en place le DPC dans les établissements
- AFR 8** Evaluation des pratiques professionnelles dans la démarche qualité
- AFR 9** GPMC : compétences et entretien professionnel
- AFR 10** Qualité du dialogue social dans les établissements relevant de la F.P.H.
- AFR 11** Prise en charge de la douleur dans les pratiques de soins au quotidien
- AFR 12** La motricité de la personne âgée
- AFR 13** Intimité et sexualité chez la personne âgée
- AFR 14** Connaître, repérer et prendre en compte les déficiences sensorielles des personnes âgées
- AFC 2** Initiation aux soins esthétiques
- AFR 15** Initiation aux soins pédicures
- AFR 16** Droits et obligations du patient (ou du résident) et de sa famille, respect du personnel soignant
- AFR 17** Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes
- AFC 3** Approches non médicamenteuses pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer
- AFC 4** Démarche palliative, accompagnement des personnes en fin de vie - services non spécialisés
- AFC 5** Accident vasculaire cérébral (AVC) : mieux connaître pour prévenir, alerter et accompagner
- AFC 6** Diagnostic précoce des personnes à risque suicidaire élevé et prise en charge des personnes ayant réalisé une TS
- AFR 18** Comment concilier : évolutions des organisations, rythmes physiologiques et textes réglementaires ?
- AFR 19** Emergence de la sexualité chez les adolescents en institution
- AFC 7** Réforme des retraites dans la fonction publique hospitalière et ses conséquences
- AFR 20** Professionnalisation des agents de maintenance générale des bâtiments
- AFR 21** Initiation à la plomberie
- AFR 22** Initiation à l'électricité
- AFR 23** Démarche qualité et certification en établissement de santé
- AFR 24** Démarche qualité en EHPAD
- AFR 25** Hygiène, qualité et sécurité des aliments (démarche HACCP...)
- AFR 26** Entretien du linge - méthode RABC
- AFR 27** Interface ville/hôpital : parcours de soins
- AFR 28** Achat public : optimiser son rôle d'acheteur
- AFR 29** Gestion des risques associés aux soins en équipe dans les établissements sanitaires et médico-sociaux
- AFR 30** Construction d'un projet de diversification des activités en EHPAD
- AFR 31** Parcours de soins des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)
- AFR 32** Favoriser et développer le travail collaboratif
- AFR 33** Prévenir et résoudre les situations conflictuelles : le rôle des personnes qui exercent une fonction d'encadrement
- AFR 34** Prise en compte de la qualité de vie au travail

Dates Groupe 1	Clôture d'inscription	Dates Groupe 2	Clôture d'inscription	Dates Groupe 3	Clôture d'inscription
Du 26 février au 22 mai 2015	19 déc. 2014				
1 ^{er} -2 juin / 15-16 juin 2015	27 mars 2015				
Du 23 février au 12 juin 2015	15 déc. 2014	Du 3 mars au 4 juin 2015	19 déc. 2014	Du 30 mars au 18 sept. 2015	2 janv. 2015
9-10-11 mars 2015	2 janv. 2015	11-12-13 mai 2015	2 mars 2015		
1 ^{er} -2-3 avril / 11-12 juin 2015	12 janv. 2015				
29-30 septembre 2015	13 juill. 2015				
1 ^{er} -2 juin 2015	27 mars 2015				
19-20 février 2015	5 déc. 2014				
19-20 mai 2015	13 mars 2015				
26-27 fév. / 12-13 mars 2015	22 déc. 2014				
12-13 mars / 24 mars 2015	2 janv. 2015				
5 mai / 28-29 mai 2015	20 fév. 2015	19 mai / 11-12 juin 2015	2 mars 2015		
7-8 avril / 11 mai 2015	26 janv. 2015	9-10 avril / 12 mai 2015	26 janv. 2015		
4-5 juin 2015	1 ^{er} avril 2015	10-11 septembre 2015	30 juin 2015		
13-14-15 octobre 2015	31 juill. 2015				
18-19-20 mai / 15-16 juin 2015	9 mars 2015	14-15-16 sept. / 12-13 oct. 2015	6 juillet 2015		
4-5-6 mars 2015	22 déc. 2014	30 sept. / 1 ^{er} -2 octobre 2015	17 juillet 2015		
7-8 avril 2015	27 janv. 2015	17-18 juin 2015	1 ^{er} avril 2015	30 sept. / 1 ^{er} octobre 2015	17 juillet 2015
2-3 mars 2015	22 déc. 2014	27-28 avril 2015	13 fév. 2015	10-11 septembre 2015	30 juin 2015
8-9-10 juin 2015	30 mars 2015	12-13-14 octobre 2015	3 août 2015		
30-31 mars / 30 avril 2015	19 janv. 2015	7-8 sept. / 24 sept. 2015	29 juin 2015		
28-29 avril 2015	16 fév. 2015	21-22 sept. 2015	13 juillet 2015		
1 ^{er} -2 avril 2015	19 janv. 2015				
1 ^{er} -2 juin 2015	27 mars 2015				
24-25 sept. / 16 octobre 2015	13 juillet 2015				
28-29-30 avril 2015	16 fév. 2015	23-24-25 sept. 2015	13 juillet 2015		
Du 11 mai au 2 juin 2015	27 fév. 2015				
9-10 sept. / 23-24 sept. 2015	30 juin 2015				
7-8 septembre 2015	30 juin 2015				
3-4 mars / 1 ^{er} -2 avril 2015	22 déc. 2014				
11-12-13 mars 2015	2 janv. 2015				
23-24 mars / 30-31 mars 2015	12 janv. 2015				
10-11 mars 2015	2 janv. 2015				
10-11 sept. / 3-4 nov. 2015	30 juin 2015				
3-4-5 mars 2015	2 janv. 2015				
8-9-10 sept. / 15 déc. 2015	30 juin 2015				
9-10 avril / 29 avril 2015	26 janv. 2015				
5-6 nov. / 11 décembre 2015	1 ^{er} sept. 2015				
9-10-11 juin 2015	1 ^{er} avril 2015				
26-27 mars / 28 avril 2015	23 janv. 2015				
12-13 mars 2015	2 janv. 2015				

AFR 1

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

OBJECTIFS • Former et entraîner les candidats au concours, à la méthodologie des différentes épreuves et à l'application des techniques nécessaires • Les préparer aux conditions d'examen par le biais de « devoirs sur table » et de conseils de gestion du temps

CONTENU

- Culture générale (2 x 2 jours)
- Biologie humaine (2 x 2 jours)
- Mathématiques (2 jours)
- Préparation orale (3 jours)

PUBLIC

Toute personne souhaitant préparer le concours d'entrée à l'Institut de Formation d'Aide-Soignant

DURÉE

13 jours

ORGANISME

OBEA Formation
Tél. 04 72 61 81 41

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	26-27 février / 12-13 mars 26-27 mars / 9-10 avril 4-5 mai / 20-21-22 mai 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	19 décembre 2014



AFR 2

RENFORCER SES SAVOIRS POUR ÉVOLUER DANS SES PROJETS



OBJECTIF • Être capable de produire des écrits (messages, annonces...), de s'exprimer plus facilement à l'oral, d'utiliser les mathématiques appliquées au quotidien (pourcentages, proportions)

CONTENU

- Développer l'expression écrite et orale
 - Rappel des savoirs de base en français : grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire
 - Expression écrite : les règles de construction d'un écrit, les caractéristiques d'un écrit de bonne qualité, rédaction d'un texte court, les techniques de relecture
 - Expression orale : le vocabulaire, la syntaxe, les formules positives, celles à bannir, le jargon, les sigles...

- Mathématiques appliquées au quotidien
 - Les grandeurs proportionnelles
 - Les fractions : valeur décimale, mode opératoire graphique, simplification...
 - La règle de trois
 - Les pourcentages : calcul, manipulation (calcul des ratios énergétiques, apports nutritionnels, apports hydriques...)
 - Les partages égaux, inégaux, proportionnels
 - Les graphiques

PUBLIC

Tout agent de catégorie C : soignant, administratif, technique

DURÉE

4 jours (2+2)

ORGANISME

OBEA Formation
Tél. 04 72 61 81 41

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	1 ^{er} -2 juin / 15-16 juin 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	27 mars 2015

AFR 3

FORMATION D'ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE (ASG)



OBJECTIFS • Apporter aux professionnels visés les savoirs et savoir-faire relatifs à la maladie d'Alzheimer permettant un accompagnement adapté des personnes atteintes de cette maladie, au regard des référentiels d'activités et de compétences définis • Intégrer des connaissances et techniques de réhabilitation récentes (3 ans et moins)

CONTENU

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

PUBLIC

Aides-Soignants, Aides Médico-Psychologiques en situation d'emploi auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

DURÉE

20 jours (140 heures)

ORGANISME

Groupe 1 : Greta Moulins Yzeure
 Groupe 2 : CFPS Clermont-Fd
 Groupe 3 : CH Le Puy-en-Velay

NB : cf. annexe 7 du référentiel de formation de la circulaire DGAS/DSS/DHOS/2009/195 du 6 juillet 2009 et repris dans l'arrêté du 23 juin 2010

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	Du 23 février au 12 juin 2015	GRETA - CHS d'Yzeure (03)	15 décembre 2015
Groupe 2	Du 3 mars au 4 juin 2015	IFSI du Puy-en-Velay (43)	19 décembre 2014
Groupe 3	Du 30 mars au 18 sept. 2015	CFPS de Clermont-Fd (63)	2 janvier 2015

AFR 4

COMPTABILITÉ ET GESTION FINANCIÈRE DES EHPAD

OBJECTIFS • Comprendre les états comptables • Maîtriser l'architecture budgétaire (documents constituant le budget, vocabulaire et mécanique) • Analyser les états financiers pour prendre les décisions financières pertinentes • Acquérir une méthodologie permettant d'optimiser ses prises de décision financières • Maîtriser la logique budgétaire annuelle et pluriannuelle

CONTENU

- L'environnement réglementaire
- Le financement des EHPAD
- La comptabilité générale
- L'analyse financière
- La comptabilité publique
- L'EPRD

PUBLIC

Personnel administratif d'EHPAD en charge de la préparation du budget

DURÉE

3 jours

ORGANISME

IRFOCOP

Tél 04.91.57.07.07

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	9-10-11 mars 2015	EHPAD de Lapalisse (03)	2 janvier 2015
Groupe 2	11-12-13 mai 2015	EHPAD de Rochefort Montagne (63)	2 mars 2015

AFR 5

INFIRMIER COORDINATEUR EN EHPAD

DPC

OBJECTIF • Proposer et adapter des activités d'animation de manière à construire un projet d'animation en EHPAD

CONTENU

- Mettre en évidence les difficultés auxquelles nos sociétés sont confrontées par rapport à la question du grand âge
- Être au clair avec les modes de fonctionnement des EHPAD
- Identifier les enjeux des démarches qualité et les liens avec la lutte contre la maltraitance
- Clarifier le rôle, la position et les missions de l'infirmier coordinateur en EHPAD
- Développer ses connaissances de ce qu'est la dernière étape du cycle de la vie
- Mieux cerner les besoins et les attentes des personnes âgées et des personnes âgées en institution
- Mieux connaître les pathologies liées au grand âge et les troubles de comportement associés à des pathologies mentales courantes
- Poser les principes fondamentaux des relations avec les personnes âgées accueillies en institutions et réfléchir à la place des familles et aux relations qui peuvent être établies avec elles
- Situer son propre rôle sur ces deux derniers points et s'approprier la notion de compétences et l'utiliser dans la gestion d'équipe
- Acquérir des outils et des supports de la gestion des compétences d'une équipe

PUBLIC

Infirmiers coordinateurs en EHPAD ou faisant fonction

DURÉE

5 jours (3+2)

ORGANISME

INFIPP

Tél. 04 72 69 91 70

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	1 ^{er} -2-3 avril / 11-12 juin 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	12 janvier 2015



AFC 1



FORMATION DES TUTEURS DE STAGE ENCADRANT DES ÉTUDIANTS PARAMÉDICAUX

OBJECTIFS • Construire avec les tuteurs en formation un projet d'accompagnement des étudiants infirmiers et paramédicaux en stage dans le cadre des réformes des formations dans l'architecture LMD • Développer les compétences professionnelles des étudiants grâce à l'analyse des situations et à la posture réflexive fondée sur des méthodes pédagogiques centrées sur la mobilisation des savoirs en situation de travail

CONTENU

- Connaître et comprendre la réforme des études : les textes qui l'encadrent, les concepts et les méthodes qu'elle introduit
- Se positionner dans le dispositif, situer rôles et missions des différents acteurs, clarifier les interfaces (partenariat stage/instituts de formation ; inter-professionnalité)
- Connaître et savoir utiliser les outils d'accompagnement et d'évaluation du développement des compétences en stage (portfolio, analyse de situations, débriefing pédagogique...)
- Construire les parcours de stage professionnalisant
- Repérer les situations clefs d'apprentissage
- Identifier la fonction tutorale dans la pratique professionnelle et disposer de nouveaux outils et méthodes
- Développer les pratiques en évaluation des compétences

PUBLIC

Ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes, IDE, IADE, IBODE

DURÉE

2 jours

ORGANISME

IFSO
Tél. 02 41 72 17 10

COÛT

Frais pédagogiques : 245 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	29-30 septembre 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	13 juillet 2015

AFR 6

CONSTRUIRE UN PROGRAMME DE DPC

DPC

OBJECTIFS • Identifier les orientations nationales et régionales de DPC en lien avec votre projet d'établissement, le projet médical, le projet de soins, le projet de pôle... • Sélectionner les méthodes et modalités validées par la HAS • Définir le public concerné par le programme • Repérer les ressources internes et identifier éventuellement des ressources externes complémentaires • Respecter les principes de communication des programmes de DPC • Inscrire les programmes de DPC dans une démarche d'accréditation et de certification de l'établissement

CONTENU

- Brefs rappels sur les fondamentaux et essentiels du Développement Professionnel Continu
- Les critères et exigences d'un programme de DPC
- Les méthodes et modalités validées par la HAS
- La construction de programmes de DPC
- La communication des programmes de DPC
- Les acteurs internes et externes à mobiliser dans le cadre des programmes de DPC
- L'articulation entre programmes de DPC et démarche de certification des établissements

PUBLIC

Les professionnels en charge de la construction des programmes de DPC au sein des pôles et services : cadres de santé, cadres de pôle, médecins, pharmaciens, sages-femmes, professionnels référents, intervenants qualité et gestion des risques, membres des commissions (CLIN, CLUD, CLAN, CRUQPC ...), direction des soins...

Il est vivement conseillé de faire participer à la formation plusieurs membres d'un même établissement pour être capable de produire ensemble un programme de DPC.

DURÉE

2 jours

ORGANISME

CNEH

Tél. 01 41 17 15 53

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	1 ^{er} -2 juin 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	27 mars 2015



AFR 7



METTRE EN PLACE LE DPC DANS LES ETABLISSEMENTS

OBJECTIFS • Comprendre l'architecture du nouveau dispositif de DPC • Identifier les points et acteurs clés d'une démarche de DPC • Etre en mesure de communiquer et d'expliquer cette nouvelle obligation individuelle de DPC au sein de son établissement • Repérer les freins et les leviers de mise en place du DPC • Élaborer des pistes de mise en œuvre du DPC sur le plan de l'organisation et de la gouvernance

CONTENU

- Comprendre l'architecture du DPC en repérant, identifiant et maîtrisant les points clés
- Identifier la nature d'un programme de DPC en fonction des orientations nationales ou régionales, méthodes et modalités validées par la HAS, mis en œuvre par un organisme enregistré par l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du DPC)
- Connaître les missions et les compositions des différentes instances de gouvernance
- Savoir lier les orientations stratégiques de la structure hospitalière avec l'obligation individuelle de DPC des professions de santé et ainsi permettre l'articulation entre plan de formation et plan DPC
- Connaître les éléments nécessaires à l'élaboration du rapport d'exécution annuel de l'effort de DPC
- Mettre en œuvre un plan de communication afin d'expliquer cette nouvelle obligation individuelle de DPC au sein de son établissement
- Mener une réflexion sur le rôle et le lien des divers acteurs internes et externes à l'établissement

PUBLIC

Personnel RH et formation continue. Toutes personnes des instances de l'établissement : CTE, CSIRMT, CME, mais aussi commission de formation. Cadres référents en formation. Personne en charge de la délégation de gestion de la formation continue au sein des pôles

DURÉE

2 jours

ORGANISME

FORMAVENIR
Tél. 04 78 50 34 97

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	19-20 février 2015	EHPAD de St-Amand-Tallende (63)	5 décembre 2014

AFR 8

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ

OBJECTIFS • Situer la place de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) dans une démarche qualité • Connaître, identifier le contexte de l'évaluation des pratiques professionnelles (notamment le contexte réglementaire) • Acquérir les approches d'une base méthodologique et des outils d'évaluation des pratiques professionnelles en lien avec les préconisations de la HAS (Haute Autorité Sanitaire) • Appréhender les enjeux du pilotage d'une démarche EPP dans un établissement, un pôle, un service

CONTENU

- Définition, contexte et processus de mise en œuvre des EPP
- Arrêt sur images de la version 1
- Définition et cadrage de la thématique
- Réglementation
- Processus de mise en œuvre de l'EPP dans les établissements de santé
- Approches et méthodes pour l'évaluation des pratiques professionnelles
- Appréhender les catégories d'objectifs des EPP et les apports à mobiliser
- Mise en application des méthodes et outils des projets d'amélioration de la qualité
- Conduite de la démarche EPP dans les établissements
- Présentation d'études de cas issues d'expériences conduites par CRP Consulting et d'exemples d'EPP de différents établissements
- Méthode de conduite de projets et management du changement

PUBLIC

Cadre du secteur médico-social et du secteur sanitaire s'inscrivant dans une démarche de qualité

DURÉE

3 jours

ORGANISME

CRP CONSULTING
Tél. 04 67 64 73 89

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	19-20-21 mai 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	13 mars 2015



AFR 9



GPMC : COMPÉTENCES ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL

OBJECTIFS • Aider les cadres à identifier les compétences existantes et attendues des membres des équipes • Savoir mener un entretien professionnel

CONTENU

- Notions de compétences/métiers
 - Resituer le rôle du cadre dans la démarche GPMC
 - Définir les notions de compétences et les resituer dans la démarche répertoire des métiers / entretien professionnel / compétence individuelle / compétence collective
 - Savoir définir et évaluer une compétence in situ (comment passer de l'activité à la compétence ? Comment identifier les différents niveaux de maîtrise ?)
 - Savoir identifier le différentiel entre la compétence attendue et la compétence constatée au niveau collectif et individuel
 - Savoir élaborer un plan d'actions avec l'agent (formation, tutorat, expériences complémentaires)

- L'entretien professionnel
 - Connaître le contexte réglementaire
 - Comprendre le changement de culture d'évaluation : d'une logique d'évaluation / notation à une logique d'évaluation et de reconnaissance des compétences
 - S'approprier et mettre en œuvre une méthode

PUBLIC

Personnes encadrant une équipe

DURÉE

4 jours (2 + 2)

ORGANISME

INFORELEC

Tél. 01 48 24 13 23

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	26-27 février / 12-13 mars 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	22 décembre 2014

AFR 10

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

OBJECTIFS • Repérer les conditions d'organisation du dialogue social local et ses facteurs de réussite • Utiliser les différentes modalités • Utiliser les données existantes en matière de RH

CONTENU

- Promouvoir le dialogue social
 - Introduction : le pacte social
 - Le cadre légal et réglementaire depuis 1946
 - Les acteurs du dialogue social
 - Les moyens humains accordés aux organisations syndicales
 - Les différentes modalités du dialogue social
- Soutenir le dialogue social
 - La négociation à l'hôpital
 - La négociation de l'accord local par le cycle du dialogue social
 - Faire du bilan social un outil du dialogue social
 - L'éthique du dialogue social
- Conduire le dialogue social
 - Construire un agenda social
 - Le dialogue social et les situations individuelles : les Commissions Administratives Paritaires
 - Le dialogue social et la vie de l'établissement : le Comité Technique d'Etablissement
 - Le dialogue social, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, le CHSCT
 - Le dialogue social de proximité : les pôles et les structures internes

PUBLIC

Personnels de direction, personnels d'encadrement, représentants syndicaux, secrétaires et présidents des instances représentatives

DURÉE

3 jours (2+1)

ORGANISME

CNEH
Tél 01.41.17.15.43

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	12-13 mars / 24 mars 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	2 janvier 2015



AFR 11

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR DANS LES PRATIQUES DE SOINS AU QUOTIDIEN

OBJECTIFS • Inscrire la prise en charge de la douleur dans le projet de soin du patient • Analyser sa pratique professionnelle concernant la prise en charge de la douleur.

CONTENU

- Acquisition de connaissances : Actualisation des connaissances sur la douleur
 - S'inscrire dans le processus de formation
 - Connaître les orientations réglementaires relatives à la prise en charge de la douleur
 - Actualiser ses connaissances
 - Connaître les différents types de douleur et leurs mécanismes
 - Connaître les traitements médicamenteux et non médicamenteux et leur administration
- Analyse des pratiques professionnelles : La prise en charge de la douleur au quotidien
 - Analyser sa pratique professionnelle
 - Savoir évaluer la douleur
 - Améliorer les transmissions écrites et orales concernant la prise en charge de la douleur
 - Améliorer ses pratiques professionnelles
- Apports cognitifs : Améliorer la prise en charge de la douleur dans son service
 - Adapter l'évaluation de la douleur aux spécificités des différents services
 - Développer la prise en charge non médicamenteuse de la douleur en équipe pluridisciplinaire
 - Se positionner dans la relation soignant-soigné
 - Se situer dans une équipe
 - Connaître les réseaux de prise en charge de la douleur

PUBLIC

Infirmiers, aides-soignants, agents des services hospitaliers

DURÉE

3 jours (1+2)

ORGANISME

INFIPP

Tél. 04 72 69 92 23

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	5 mai / 28-29 mai 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	20 février 2015
Groupe 2	19 mai / 11-12 juin 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	2 mars 2015

AFR 12

DPC

LA MOTRICITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE

OBJECTIFS • Favoriser la mobilité des personnes âgées au travers de toutes les activités du quotidien • Prendre conscience de son rôle dans la mobilisation physique de la personne âgée

CONTENU

- Acquisition et évaluation des connaissances
 - S'inscrire dans le processus de formation
 - Repérer les modifications physiques et les modifications psychologiques
 - Reconnaître les signes de la dénutrition
 - Prévenir les chutes
 - Mieux connaître les pathologies démentielles dont la maladie d'Alzheimer
 - S'ouvrir et accentuer les attitudes de confort et respect psychologique et physique de la personne âgée
- Acquisition de connaissances et analyse des pratiques
 - Acquérir gestes et postures sécurisantes et sécuritaires pour le soignant et le patient
 - Acquérir un savoir-faire permettant de respecter la mobilité, l'autonomie (même très minime) et intégrer une participation active, participative active, participative et créative du patient
 - Trouver des postures de prévention de traumatismes liées à des mauvaises attitudes face au soulèvement et manutention des personnes
 - Associer les familles
 - Formaliser les propositions d'amélioration et élaborer un plan d'actions

PUBLIC

Personnel des EHPAD : IDE, AS, AMP, ASH,
Animateurs

DURÉE

3 jours (2+1)

ORGANISME

INFIPP
Tél 04.72.69.91.70

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	7-8 avril et 11 mai 2015	EHPAD de Chaudes-Aigues (15)	26 janvier 2015
Groupe 2	9-10 avril et 12 mai 2015	EHPAD de Cérilly (03)	26 janvier 2015



AFR 13



INTIMITÉ ET SEXUALITÉ CHEZ LA PERSONNE AGÉE

OBJECTIFS • Comprendre et accepter l'existence de la sexualité de la personne âgée et en étudier les différents aspects liés au vieillissement pour mieux l'appréhender au quotidien • Réfléchir au respect de la vie privée dans un contexte collectif et à la prise en compte de la vie affective et de la sexualité dans le projet institutionnel pour respecter l'intimité de ce droit • Savoir adapter son comportement à titre personnel et savoir l'intégrer dans un projet collectif • Connaître les droits et les devoirs des résidents

CONTENU

- Donner un cadre juridique et légitimer la réflexion
- Les différentes dimensions du besoin affectif et les différents concepts en lien avec la sexualité
- L'expression des besoins affectifs et/ou des besoins sexuels
- La sexualité et le vieillissement
- Genèse et fonction de la sexualité et la physiologie du vieillissement sexuel
- Les comportements dérivants du sujet âgé : éléments de psychopathologie et de sexologie
- Les spécificités de la sexualité en institution (lieu, public, intimité)
- Le vécu des familles et le vécu des soignants
- Attitudes et comportements face à l'activité sexuelle des personnes âgées
- Orientations institutionnelles et élaboration d'axes d'améliorations

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès des personnes âgées en EHPAD

DURÉE

2 jours

ORGANISME

FORMAVENIR PERFORMANCES
Tél. 05 34 26 40 01

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	4-5 juin 2015	EHPAD de Montaigut-en-Clle (63)	1 ^{er} avril 2015
Groupe 2	10-11 septembre 2015	EHPAD Le Donjon (03)	30 juin 2015

AFR 14

CONNAÎTRE, REPÉRER ET PRENDRE EN COMPTE LES DÉFICIENCES SENSORIELLES DES PERSONNES AGÉES

- OBJECTIFS**
- Repérer les déficiences visuelles et auditives qui touchent les personnes âgées et les impacts sur la personne
 - Analyser les besoins spécifiques de la personne âgée liés à la perte sensorielle afin d'améliorer la prise en charge
 - Proposer la mise en place d'adaptations simples afin de faciliter la vie quotidienne de la personne âgée concernée
 - Elaborer un plan de sensibilisation des équipes à la problématique des déficiences sensorielles des personnes âgées

CONTENU

- Identification des connaissances acquises et des connaissances manquantes pour adapter l'accompagnement aux personnes déficientes sensorielles
 - Travail sur les représentations : vue, vision, cécité, malvoyance/ouïe, audition, surdit , malentendance / d ficiency/handicap.
 - Identifications de la place des repr sentations des professionnels dans l'accompagnement au quotidien.
- D ficiency visuelle
- D ficiency auditive
- Synth se
 - Les besoins sp cifiques d'une personne  g e d ficiente sensorielle.
 - Strat gies de compensation et d'adaptation facilitant l'autonomie et le confort de vie.
- Perspectives d'action :
 - Veille institutionnelle
 - Protocoles de d ficiency sensorielle
 - Liens transdisciplinaires

PUBLIC

Tous professionnels en contact avec des personnes  g es

DUR E

3 jours

ORGANISME

IFSO

T l 02.41.72.17.10

Groupe	Dates	Lieu	Cl�ture des inscriptions
Groupe 1	13-14-15 octobre 2015	EHPAD d'Aigueperse (63)	31 juillet 2015

AFC 2

INITIATION AUX SOINS ESTHÉTIQUES

OBJECTIFS • Découvrir le soin esthétique en l'intégrant dans une relation d'aide • Adapter les soins esthétiques à la personne • S'initier aux techniques de base des soins esthétiques : acquérir des connaissances théoriques et pratiques des soins

Il ne s'agira pas dans cette formation d'acquérir des compétences techniques spécialisées qui relèvent des formations initiales CAP, BEP...

CONTENU

- Relation d'aide dans la démarche de soins esthétiques
- Principales approches concernant l'image du corps en fonction des pathologies : liens entre les soins esthétiques et les besoins et attentes de la personne (malade, âgée, handicapée)
- Techniques de bases des soins esthétiques
 - L'entretien des cheveux
 - Les soins du visage
 - Les soins du corps
 - Les soins des mains et des pieds

PUBLIC

Toute personne souhaitant utiliser les soins esthétiques dans sa pratique professionnelle

DURÉE

5 jours (3 + 2)

ORGANISME

Espaces Formations
Tél. 01 45 40 00 24

COÛT

Frais pédagogiques : 535 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	18-19-20 mai / 15-16 juin 2015	EHPAD de Riom-ès-Montagnes (15)	9 mars 2015
Groupe 2	14-15-16 sept. / 12-13 oct. 2015	EHPAD de Gannat (03)	6 juillet 2015

AFR 15

DPC

INITIATION AUX SOINS PÉDICURES

OBJECTIFS • S’initier aux techniques de base des soins pédicures et les adapter à la personne (âge, état de santé, pathologies...) • Développer la compétence des pratiques quant à la prévention des infections et des déformations, l’hygiène générale et locale, l’importance des chaussures

CONTENU

- Notions générales sur le pied
- Les ongles
- Les infections épidermiques
- La sénescence
- Identification des personnes ayant des pathologies à risque
- Hygiène quotidienne
- Gestes pratiqués dans les établissements

PUBLIC

Toute personne amenée à prodiguer des soins pédicure

DURÉE

3 jours

ORGANISME

FEL

Tél. 05 55 79 06 06

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	4-5-6 mars 2015	EHPAD Le Montet (03)	22 décembre 2014
Groupe 2	30 sept. / 1 ^{er} -2 octobre 2015	CH de Murat (15)	17 juillet 2015



AFR 16

DROITS ET OBLIGATIONS DU PATIENT (OU DU RÉSIDENT) ET DE SA FAMILLE, RESPECT DU PERSONNEL SOIGNANT

OBJECTIFS • Connaître et comprendre les textes et la jurisprudence qui fondent les droits et les devoirs des personnes accueillies dans les établissements hospitaliers : accès du patient à son dossier, droit à la dignité, droit à l'information et au consentement, droit au respect du secret professionnel... • Se responsabiliser et se positionner, quotidiennement, dans le respect de ces droits au regard du champ de compétence de chaque professionnel • Mesurer les conséquences juridiques et pratiques en cas de non-respect de ces droits • Être capable de fournir des informations claires, cohérentes, précises au regard de la réglementation actuelle dans son champ de compétence professionnelle

CONTENU

- Les droits fondamentaux et obligations
 - Les droits fondamentaux de la personne hospitalisée
 - Le droit au respect du secret professionnel
 - Le devoir de confidentialité : contenu, finalité, sanctions
 - Les obligations du patient (ou du résident) et de sa famille
- L'information au patient
 - Le droit à l'information du patient
 - Le droit à l'accès aux informations contenues dans le dossier du patient
- Les situations spécifiques
 - Le droit au consentement et au refus de soins
 - Le décès
 - Évaluation et suivi de la qualité de la communication diffusée auprès des usagers

PUBLIC

Tout personnel de la Fonction Publique Hospitalière.

DURÉE

2 jours

ORGANISME

IRAP SANTÉ S.A.
Tél. 04 66 72 71 68

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	7-8 avril 2015	EHPAD de Gannat (03)	27 janvier 2015
Groupe 2	17-18 juin 2015	CH de Condat-en-Feniers (15)	1 ^{er} avril 2015
Groupe 3	30 sept. - 1 ^{er} octobre 2015	CH de Langeac (43)	17 juillet 2015

AFR 17

PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES FRAGILISÉES OU DÉPENDANTES

OBJECTIF • Assurer la prise en charge quotidienne de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes

CONTENU

- Les pathologies orales, leurs conséquences et leur repérage (la grille d'observation en santé orale)
- Prévention des pathologies orales infectieuses
- Les besoins en soins bucco-dentaires des personnes fragilisées ou dépendantes et vieillissement de la cavité buccale
- Présentation d'outils nécessaires à la prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire et évaluation de la formation

PUBLIC

Cadre de santé, infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, services de gériatrie, unités de soins longue durée, service de soins de suite et de réadaptation, santé mentale, soins palliatifs, services accompagnant des personnes à risque

DURÉE

2 jours

ORGANISME

SOHDEV

Tél. 04 37 91 54 14

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	2-3 mars 2015	EHPAD de Bellerive/Allier (03)	22 décembre 2014
Groupe 2	27-28 avril 2015	CH d'Yssingeaux (43)	13 février 2015
Groupe 3	10-11 septembre 2015	EHPAD de Culhat (63)	30 juin 2015

AFC 3

APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES POUR LES PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

OBJECTIFS • Évaluer les capacités restantes des patients • Fixer des objectifs de réhabilitation pour chaque patient dans le cadre d'une activité • Élaborer un programme individualisé de réhabilitation • Mettre en place avec l'équipe des animations de types thérapie occupationnelle, art-thérapie, réminiscence... • Transmettre aux membres de l'équipe soignante les bases de la réhabilitation

CONTENU

- Base théorique fondamentale
- De la théorie à la pratique
- La réminiscence ou l'art de cultiver le souvenir
- La thérapie occupationnelle ou l'art de rompre l'ennui
- L'art thérapie, musicothérapie ou l'art de l'émotion et de la verbalisation
- L'activité physique ou l'art du corps en mouvement
- Mise en situation sur des cas cliniques précis des 4 types de prises en soins non pharmacologiques

PUBLIC

Professionnels de santé prenant en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
Prioritaires : psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, IDE, masseur-kinésithérapeutes, personnels d'animation

DURÉE

3 jours

ORGANISME

Formation Services Département Santé
Tél. 04 91 23 27 56

COÛT

Frais pédagogiques : 262 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	8-9-10 juin 2015	CH de Saint-Flour (15)	30 mars 2015
Groupe 2	12-13-14 octobre 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	3 août 2015

AFC 4

DÉMARCHE PALLIATIVE, ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE - SERVICES NON SPÉCIALISÉS

OBJECTIFS • Adopter une posture réflexive sur ses pratiques • Identifier les connaissances à approfondir pour les développer • Appréhender l'importance de la pluri-professionnalité dans la démarche palliative • Identifier les ressources disponibles sur son territoire pour soutenir sa pratique (réseau, équipe mobile de soins palliatifs...) • Initier, au sein de son service, une démarche d'amélioration des pratiques en soins palliatifs

CONTENU

- Comprendre le contexte et la démarche palliative
 - Définitions
 - Les textes de loi
 - L'information du patient et de sa famille
 - Les instances et outils d'aide aux décisions
 - Les ressources humaines et les compétences
 - Quel accompagnement et quelle prise en charge du côté du patient ?
 - Quel accompagnement et quelle prise en charge du côté de l'entourage ?
 - Quels enjeux pour les soignants ?
- Permettre de comprendre l'importance de chaque membre d'une équipe, son rôle, son métier
 - Qu'apporte l'équipe de soins ?
 - Le projet de soins centré autour du patient
- Permettre aux participants d'élaborer un référentiel de critères de qualité en soins palliatifs
 - Démarche qualité, certification et soins palliatifs
 - En interne... Quels sont les domaines à explorer et comment trouver des indicateurs
 - Les EPP en soins palliatifs

PUBLIC

Infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, assistant social, psychologue, médecin.

Il sera fortement recommandé aux professionnels d'un même service de venir en équipe au minimum en binôme.

DURÉE

3 jours (2+1)

ORGANISME

EFORS

Tél. 04 67 13 43 15

COÛT

Frais pédagogiques : 359 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	30-31 mars - 30 avril 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	19 janvier 2015
Groupe 2	7-8 et 24 septembre 2015	CH de Brioude (43)	29 juin 2015



AFC 5

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC) : MIEUX CONNAÎTRE POUR PRÉVENIR, ALERTE ET ACCOMPAGNER

OBJECTIFS • Améliorer les connaissances et faire évoluer les comportements des professionnels de santé face à l'AVC • Connaître l'AVC pour prévenir, alerter • Comprendre les conséquences afin de parfaire l'accompagnement des personnes victimes d'AVC

CONTENU

- Connaître et prévenir l'AVC :
 - Quelques données épidémiologiques
 - Le cerveau : son fonctionnement et son activité
 - Les deux grandes causes d'AVC
 - Différences entre AVC et autres états critiques – les premiers signes
 - Réactions et attitudes adoptées dans l'urgence
 - Impact sur la vie quotidienne et la prise en charge
 - Connaître et prévenir les risques
 - Les 4 axes du plan AVC 2010-2014
- Aider et réhabiliter une personne victime d'AVC dans sa vie quotidienne :
 - Parcours de soin et prise en charge en service de neurologie adulte et Soins de Suite et de Réadaptation
 - Les conséquences possibles : troubles moteurs, troubles cognitifs, troubles sensitifs, troubles psychiques, risques physiologiques
 - Intérêt d'une prise en charge rapide et intensive des troubles
 - La relation à l'autre – la vie au quotidien, à domicile, en institution
 - L'action de chaque professionnel : la rééducation, les soins infirmiers, l'aide à domicile...
 - Les offres de services : réseaux de soins, associations locales et nationales

PUBLIC

Professionnels de santé, professionnels des établissements médico-sociaux et sociaux - hors service neurologie.

DURÉE

2 jours

ORGANISME

ORELLANA FORMATION
Tél. 06 60 57 80 83

COÛT

Frais pédagogiques : 133 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	28-29 avril 2015	CH de Vichy (03)	16 février 2015
Groupe 2	21-22 septembre 2015	CH de Langeac (43)	13 juillet 2015

AFC 6

DIAGNOSTIC PRÉCOCE DES PERSONNES À RISQUE SUICIDAIRE ÉLEVÉ ET PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AYANT RÉALISÉ UNE TENTATIVE DE SUICIDE

DPC

OBJECTIFS • Permettre un repérage précoce des personnes à risque suicidaire élevé • Améliorer la prise en charge des personnes ayant réalisé une tentative de suicide afin de réduire le risque de récurrence

CONTENU

- Comment repérer les personnes à risque suicidaire élevé
 - Connaissances théoriques, données épidémiologiques
 - Les facteurs de risque de la crise, les facteurs de protection et de résilience contre la crise
 - L'évaluation de la dangerosité et de l'urgence de l'intervention devant une crise
 - Savoir alerter et orienter en fonction de la gravité et de la dangerosité
 - Les pistes d'intervention pour s'entretenir avec la personne et aborder sa souffrance

- La prise en charge du suicide et la prévention de la récurrence
 - Les modalités de prise en charge multidisciplinaire
 - Les structures d'intervention pour une prise en charge adaptée
 - L'évaluation médico-sociale
 - Les facteurs de pronostic
 - L'instauration d'un lien thérapeutique pour favoriser la continuité de la prise en charge
 - Prise en charge intégrée après les urgences pour prévenir la récurrence

PUBLIC

Personnel soignant, personnel des services de médecine d'urgence

DURÉE

2 jours

ORGANISME

FORMAVENIR PERFORMANCES
Tél. 05 34 26 40 01

COÛT

Frais pédagogiques : 225 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	1-2 avril 2015	CH de Riom (63)	19 janvier 2015

AFR 18

COMMENT CONCILIER : ÉVOLUTIONS DES ORGANISATIONS, RYTHMES PHYSIOLOGIQUES ET TEXTES REGLEMENTAIRES

- OBJECTIFS** • Objectiver les difficultés inhérentes au fonctionnement des établissements hospitaliers ou médico sociaux
• Apporter des outils visant à une meilleure prise en considération des plannings et des organisations

CONTENU

- L'importance des organisations au travail
- L'évaluation régulière de l'organisation (indicateurs)
- Trouver un compromis
- La nécessité du dialogue
- Le rôle des institutions et organisations
- L'importance des plannings dans la fatigabilité des agents
- La nécessité de l'évaluation

PUBLIC

Cadre de santé, direction de soins, direction d'établissement, DRH, représentant du personnel, psychologue, service de santé au travail

DURÉE

2 jours

ORGANISME

SAFOR
Tél. 04 72 85 62 92

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	1 ^{er} -2 juin 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	27 mars 2015

AFR 19

EMERGENCE DE LA SEXUALITÉ DES ADOLESCENTS EN INSTITUTION

DPC

OBJECTIF • Rappeler la spécificité de l'adolescent et de l'adolescent avec un handicap • Permettre une réflexion générant un projet au niveau de l'établissement

CONTENU

- Analyse des pratiques professionnelles :
 - Repérer les attitudes adaptées, les réponses éducatives et les formes d'organisation répondant aux besoins de la personne et de la vie en collectivité
- Acquisition de connaissances
 - Aborder les sujets liés à la sexualité avec aisance
 - Connaître le droit en matière de sexualité
 - Travailler sur les représentations de la sexualité des adolescents en situation de handicap
 - Comprendre l'impact de ses représentations dans l'approche de la sexualité des adolescents
 - Etudier les différents éléments intervenant dans notre représentation de la sexualité
 - Déterminer les principaux facteurs qui influencent les pratiques professionnelles vis-à-vis de la sexualité des adolescents
 - Comprendre les tenants et les aboutissants de la sexualité des personnes handicapées ou malades mentales en institution
 - Acquérir une démarche et des outils pour gérer l'action des tiers
 - Imaginer un projet : éducation à la sexualité
 - Définir un cadre de fonctionnement possible
 - Définir un accompagnement médico-social
 - Evaluer l'impact d'un tel projet
 - Repérer les attitudes adaptées, les réponses éducatives et les formes d'organisation répondant aux besoins des adolescents et de la vie en collectivité
 - Réintégrer tous ces éléments dans la dynamique du projet de vie de chaque personne qu'ils accompagnent et du projet d'établissement

PUBLIC

Personnel des établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des adolescents

DURÉE

3 jours (2+1)

ORGANISME

INFIPP

Tél. 04 72 69 91 70

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	24-25 sept. - 16 octobre 2015	IME de Saint-Flour (15)	13 juillet 2015

AFC 7

RÉFORME DES RETRAITES DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE ET SES CONSÉQUENCES

- OBJECTIFS**
- S'approprier les éléments d'actualité relatifs à la réglementation des retraites
 - Appréhender les enjeux et les conséquences de la réforme des retraites
 - Maîtriser le nouveau cadre juridique des régimes de retraite dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Traiter les dossiers de retraite (affiliation, validation...), de cessation progressive d'activité
 - Appliquer les règles de calcul de la pension dans diverses situations

CONTENU

- La législation applicable aux régimes de retraite
- Définitions
- Présentation générale des différents régimes de retraite : points communs et distinctions
- Régimes applicables aux fonctionnaires :
 - Les fondements du régime général
 - Les spécificités du régime additionnel
- Régimes applicables aux non titulaires
- La liquidation
- Le calcul

PUBLIC

Personnel de direction, personnel des services de ressources humaines, personnel ayant en charge les dossiers de retraite, représentants du personnel

DURÉE

3 jours

ORGANISME

OBEA Formation
Tél. 04 72 61 81 41

COÛT

Frais pédagogiques : 333 euros par agent pris en charge sur le plan de formation

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	28-29-30 avril 2015	ANFH Auvergne- Cournon (63)	16 février 2015
Groupe 2	23-24-25 septembre 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	13 juillet 2015

AFR 20

PROFESSIONNALISATION DES AGENTS DE MAINTENANCE GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS

OBJECTIFS • Acquérir et renforcer les compétences transversales des agents de maintenance générale des bâtiments

CONTENU

- Pratique
 - Pose de revêtement de sol, carrelage, carreaux de faïence
 - Maçonnerie, pose de cloisons
 - Plâtre, papier peint, peinture
 - Menuiserie, vitres

- Règles de sécurité, prévention, diagnostic, entretien, suivi et réalisation de travaux, résolution de problèmes
 - Sécurité
 - Réglementation / notion pratique
 - Notion de R408 (travail en hauteur)
 - Mise en sécurité d'un chantier (balisage, organisation)
 - Culture technique
 - Lecture de plan (initiation)
 - Initiation à la planification
 - Initiation aux méthodes de résolutions (diagnostic, causes, solutions, mise en œuvre)
 - Initiation aux techniques d'entretien (préventif, curatif)
 - Communiquer avec des professionnels

PUBLIC

Toute personne exerçant des activités de maintenance des établissements

DURÉE

8 jours (4x2)

ORGANISME

GRETA Bourbonnais Combraille

Tél. 04 70 64 06 26

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	11-12 mai / 18-19 mai / 28-29 mai 1 ^{er} -2 juin 2015	GRETA - Lycée Paul Constant à Montluçon (03)	27 février 2015

AFR 21

INITIATION À LA PLOMBERIE

OBJECTIF • Être capable d'assurer en toute sécurité des petits travaux de plomberie

CONTENU

- Apports théoriques en matière de plomberie (méthodologie, règles, sécurité...)
- Travaux pratiques de plomberie

PUBLIC

Personnel chargé de l'entretien des bâtiments ayant à effectuer des petits travaux de plomberie

DURÉE

3 jours

ORGANISME

CFA Massiac
Tél. 04 71 23 00 69

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	9-10 sept. / 23-24 sept. 2015	CFA de Massiac (15)	30 juin 2015



AFR 22

INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ

OBJECTIF • Être capable d'assurer en toute sécurité des petits travaux d'électricité

CONTENU

- Apports théoriques
 - Les grandeurs électriques
 - Les effets du courant sur le corps humain
 - Les domaines de tension
 - Les zones d'environnements et leurs limites
 - Le principe de l'habilitation électrique
 - La prévention et les risques électriques
 - Les équipements de protection
 - L'incendie et les accidents d'origine électrique

- Mise en pratique et évaluation
 - Mise en pratique et évaluation sur des interventions élémentaires de circuits terminaux (400v, 32A Ac Max) du type : raccordement de convecteurs, volets roulants, remplacement de disjoncteur, remplacement d'une lampe, d'interrupteur, d'un socle de prise de courant, réarmement de dispositif de protection

PUBLIC

Personnel chargé de l'entretien des bâtiments ayant à effectuer des petits travaux d'électricité

DURÉE

2 jours

ORGANISME

GRETA Montluçon

Tél. 04 70 08 32 60

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	7-8 septembre 2015	GRETA - Lycée Paul Constant à Montluçon (03)	30 juin 2015



AFR 23

DÉMARCHE QUALITÉ ET CERTIFICATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ



OBJECTIFS • Comprendre les principes généraux de la mise en œuvre de la démarche qualité et de certification des établissements de santé • Donner du sens pour la mise en place d'une démarche globale Qualité Gestion des Risques • Tirer les enseignements de la certification V2010 et s'approprier les nouveautés de la V2014 pour les intégrer dans la démarche de son établissement • Donner les outils pour pérenniser la démarche

CONTENU

- Synchronisation des connaissances
 - La démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques
 - Sécuriser les acquis de la V2010 pour son établissement en vue de la prochaine certification
- Sécurisation des acquis et développement des compétences
 - Les nouveautés de la V2014
 - Comment pérenniser la démarche

PUBLIC

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité et de certification de son établissement de santé

DURÉE

4 jours (2+2)

ORGANISME

APAVE
Tél. 04 72 18 07 40

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	3-4 mars - 1 ^{er} -2 avril 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	22 décembre 2014

AFR 24

DÉMARCHE QUALITÉ EN EHPAD

DPC

OBJECTIFS • Appréhender la démarche qualité en EHPAD • Sensibiliser aux enjeux de la démarche qualité en EHPAD

CONTENU

- Cadre réglementaire et la démarche qualité
- Évaluation interne
- Évaluation externe
- Interactions entre les différentes démarches
- Recommandations de l'ANESM
- Comment construire une politique de qualité
- Comment mettre en œuvre une démarche qualité
- Différents concepts de qualité
- Différentes étapes d'un projet
- Outils de la qualité

PUBLIC

Personnels impliqués dans la démarche qualité

DURÉE

3 jours

ORGANISME

FORMASANTE

Tél. 02 38 56 93 53

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	11-12-13 mars 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	2 janvier 2015

AFR 25

HYGIÈNE, QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES ALIMENTS (DÉMARCHE HACCP...)

OBJECTIFS • Optimiser la qualité des repas servis • Assurer la sécurité alimentaire • Comprendre les enjeux et les risques liés à l'activité de restauration

CONTENU

- Microbiologie
 - Les différentes formes de micro-organismes
 - Les conditions de développement et de multiplication
 - Les toxi-infections alimentaires
 - Cas pratiques illustratifs
- Les bonnes pratiques d'hygiène
 - Milieu professionnel
 - Locaux et secteurs ou zones d'activités
 - Les matières premières
- La démarche HACCP
 - Rappels préalables à la mise en œuvre d'une démarche HACCP
 - L'univers historique et normatif
 - Objectifs et missions
 - Les principes du système, les risques et les dangers
 - Les outils de référence, la norme ISO 22000
 - Cas pratiques et simulation de situations professionnelles critiques, apports de solutions

PUBLIC

Personnel travaillant en cuisine

DURÉE

4 jours (2+2)

ORGANISME

AFORMAC

Tél. 04 73 34 35 21

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	23-24 mars / 30-31 mars 2015	AFORMAC Clermont-Ferrand (63)	12 janvier 2015

AFR 26

ENTRETIEN DU LINGE – MÉTHODE RABC

OBJECTIFS • Acquérir et/ou actualiser les éléments de connaissance qui permettent de comprendre les règles et les exigences de l'hygiène dans la fonction linge • Favoriser une prise de conscience pour l'amélioration de l'hygiène et de la maîtrise du risque infectieux dans la fonction linge au sein de l'établissement • Connaître les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à des résultats • Comprendre la nécessité du travail en équipe ainsi que la responsabilité de chacun à chaque étape du circuit du linge, afin d'assurer la qualité et la sécurité de la prestation linge • Professionnaliser les stagiaires pour la mise en place, le contrôle et l'évaluation de la méthode RABC

CONTENU

- Généralités sur l'hygiène - Définition de l'hygiène
- Notions de microbiologie : les différents micro-organismes, les BMR, définitions et notions de risque et de danger
- Les infections associées aux soins, infections nosocomiales
- Rappel de définitions : nettoyage, bio-nettoyage, pré-désinfection, désinfection, stérilisation
- L'hygiène du personnel
- L'hygiène des locaux (lingerie, local linge sale/propre)
- La gestion du linge et de l'hygiène
- La démarche qualité dans la fonction linge par la méthode RABC et la norme EN NF 14065
- La gestion des déchets : typologie et cadre réglementaire - évacuation et circuit

PUBLIC

Agents des services lingerie et blanchisserie

DURÉE

2 jours

ORGANISME

CEDRE SANTE

Tél. 02 38 43 09 22

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	10-11 mars 2015	EHPAD de Chamalières (63)	2 janvier 2015

AFR 27



INTERFACE VILLE/HOPITAL : PARCOURS DE SOINS

OBJECTIFS • Acquérir une culture de qualité et de sécurité des soins • Connaître le rôle des différents acteurs • Développer une communication et une coordination entre professionnels et établissements • S'approprier les outils d'analyse et d'élaboration du parcours de soins

CONTENU

- Le parcours de soins du patient : du processus global au chemin clinique :
 - Introduire le programme DPC et prendre en compte les attentes des stagiaires
 - Identifier le référentiel sous-jacent au programme DPC
 - Analyser les pratiques professionnelles
 - Recueillir les représentations des participants sur le parcours de soins
 - Comprendre le contexte de santé en Auvergne et le projet régional de santé en réponse aux besoins de la population (retours d'expériences)
 - Analyser le processus du parcours patient
 - Connaître le chemin clinique et définir sa méthodologie
- Démarche qualité et trajectoire du patient
 - Acquérir une culture qualité et de sécurité des soins, en particulier concernant la continuité efficace des soins
 - S'approprier les outils existants permettant d'analyser et d'élaborer un parcours de soins
 - Préparer la sortie du patient en prenant en compte l'environnement du patient pour améliorer la sécurisation et la continuité des soins
- Elaborer son plan d'actions d'amélioration
 - Identifier les actions correctives et les actions d'amélioration de l'élaboration du parcours de soins (ateliers pratiques)
 - Evaluer le programme DPC

PUBLIC

Personnel soignant, personnel des services sociaux, personnel administratif

DURÉE

4 jours (2+2)

ORGANISME

FORMAVENIR PERFORMANCES
TÉL 01.53.19.80.30

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	10-11 sept. / 3-4 novembre 2015	CH de Moulins (03)	30 juin 2015

AFR 28

ACHAT PUBLIC : OPTIMISER SON RÔLE D'ACHETEUR

OBJECTIFS • Clarifier les besoins d'achats • Faire connaître les bonnes pratiques aux prescripteurs • Préparer le cahier des charges • Lancer les procédures • Utiliser les leviers de négociation • Calculer les gains achats • Passer des contrats • Mettre en œuvre les contrats • Suivre et évaluer la bonne exécution

CONTENU

- Les leviers achats
 - Comprendre les leviers achats
 - Faire le lien avec la performance de son établissement
- Les techniques d'achats
 - Détailler les principales techniques d'achats pour l'analyse du besoin, l'étude de marché fournisseur, la définition du plan d'action, la consultation, l'analyse des offres, la mise en œuvre du nouveau contrat et le suivi du contrat
 - Mettre en pratique ces techniques via des exercices
- Calcul de la performance achats
 - Détailler la méthode de calcul des gains, appliquer via des exercices
- Identification des sources d'information fournisseurs
 - Identifier et savoir utiliser toutes les sources d'informations accessibles pour analyser les besoins et connaître son marché fournisseur
- Appliquer la démarche d'achats sur une famille de son choix

PUBLIC

Acheteurs généraux et techniques, ingénieurs généraux et techniques, pharmaciens, attachés d'administration en charge des achats etc

DURÉE

3 jours

ORGANISME

CKS

Tél. 01 70 61 80 84

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	3-4-5 mars 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	2 janvier 2015



AFR 29



GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS EN ÉQUIPE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

OBJECTIFS • Développer la gestion des risques en équipe, en utilisant des outils et méthodologies adaptés • Elaborer des plans d’actions pour développer la communication et la culture de sécurité au sein de l’équipe • Présenter auprès des acteurs et instances de la gestion des risques au sein des établissements, les projets liés à la GDRAS et y restituer les résultats des actions correctives

CONTENU

- La gestion des risques : une démarche globale
- Du signalement à la déclaration
- Méthodes d’analyses en équipe – Analyse des causes profondes sur des cas pratiques
- Retour sur l’élaboration de la cartographie des risques dans l’établissement des stagiaires
- Méthodologie d’élaboration d’une cartographie des risques
- Optimiser sa gestion des risques à priori
- Les principes de coordination des risques en pratiques
- Le plan d’actions qualité sécurité des soins : outil de la coordination
- Réaliser le « Diagnostic de la fonction et de la coordination de la gestion des risques » de son établissement /équipe
- Retour d’expérience sur le plan d’action mené en intersession
- Partage sur le diagnostic réalisé par chaque équipe et sortie d’hospitalisation

PUBLIC

Equipe de trois professionnels, dont au moins 2 de professions différentes mobilisés autour d’un même projet

DURÉE

4 jours (3+1)

ORGANISME

APAVE
 TÉL 04.96.15.23.74

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	8-9-10 sept. - 15 décembre 2015	CH de Moulins (03)	30 juin 2015

AFR 30

CONSTRUCTION D'UN PROJET DE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS EN EHPAD

OBJECTIFS • Acquérir une méthodologie et les outils nécessaires à la construction d'un projet de diversification des activités en EHPAD : faire le bilan de l'existant en terme d'activités dans les institutions et envisager la diversification • Savoir élaborer un projet d'activités et s'engager dans sa réalisation

CONTENU

- Resituer le contexte de l'EHPAD et valoriser les activités qui s'y déroulent pour les différents protagonistes
- Questionner les rôles et positionnements professionnels dans l'accompagnement « bientraitant » des personnes âgées et répertorier l'existant
- Trouver de nouvelles idées d'activités
- Identifier des axes de diversification et construire un projet d'activités
- Valoriser l'implication et le rôle des soignants dans les activités d'animation en EHPAD
- Savoir proposer et adapter l'activité aux personnes concernées
- Faire un bilan intermédiaire et prévoir un plan d'actions
- Faire le point sur les outils utilisés et les activités mises en place entre les sessions
- Analyser les difficultés rencontrées par les participants dans la pratique et les conseiller
- Affiner l'adaptation des activités en fonction des capacités des personnes présentes

PUBLIC

Toute personne impliquée ou désirant mettre en place un projet de diversification des activités en EHPAD (aides-soignants, infirmiers, cadres, kinésithérapeutes etc)

DURÉE

3 jours

ORGANISME

GRIEPS

Tél. 04 72 66 20 30

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	9-10 avril / 29 avril 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	26 janvier 2015



AFR 31

PARCOURS DE SOINS DES PERSONNES AGÉES EN RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE (PAERPA)

OBJECTIFS • Appréhender le dispositif organisationnel du PAERPA • S'approprier les outils de ciblage de manière adaptée
 • Repérer les situations à risques de dépendance iatrogène (dont infections plaies cutanées, médicaments et nutrition)
 • Mettre en œuvre sur la base de situations concrètes des plans d'amélioration des pratiques • Sensibiliser la communauté hospitalière à la prévention de la dépendance iatrogène

CONTENU

- La dépendance iatrogène : situations à risques et bonnes pratiques de prévention
 - Repérer les situations à risques de dépendance iatrogène et de ré-hospitalisation évitables
 - Les outils et bonnes pratiques de prévention du risque de dépendance iatrogène (médicament, dénutrition, alitement, risque infectieux...)
- Hospitalisation et perte d'autonomie : identifier les outils et actions d'amélioration
 - Les outils proposés par le dispositif PAERPA d'évaluation de la perte d'autonomie
 - Identifier les actions d'amélioration des conditions d'hospitalisation d'une personne âgée à risque de perte d'autonomie
 - Mobiliser les outils du dispositif organisationnel du PAERPA
- S'inscrire comme acteur du PAERPA
 - Co-construction d'une cartographie territoriale des acteurs du parcours et outils du PAERPA à disposition
 - Le rôle des hospitaliers dans le parcours ; entrée et sortie d'hospitalisation

PUBLIC

Infirmier Diplômé d'Etat, Aide Soignant, Masseur Kinésithérapeute, Médecin, cadre de santé, pharmacien, travailleur social

De préférence plusieurs professionnels d'un même établissement dont une ou deux personnes des équipes mobiles gériatriques

DURÉE

3 jours

ORGANISME

FORMAVENIR

TÉL : 01 53 19 80 25

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	5-6 novembre /11 décembre 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	1 ^{er} septembre 2015



AFR 32

FAVORISER ET DÉVELOPPER LE TRAVAIL COLLABORATIF

OBJECTIFS • Identifier les conditions et les éléments constitutifs du travail collaboratif interprofessionnel • Repérer les préalables à la collaboration entre professionnels au sein d'une unité de travail • Soutenir la mise en place d'un collectif de travail • Favoriser la création de compétences collectives • Lever les freins à la collaboration

CONTENU

- Développer des relations de travail confiantes
- Définir la collaboration
- Faire émerger la collaboration : la vision
- Faire émerger la collaboration : à savoir
- Utiliser la motivation comme moteur de la collaboration
- Gérer les conflits dans la collaboration
- La communication et méta-communication

PUBLIC

Cadre et responsable de services d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux

DURÉE

3 jours

ORGANISME

GRIEPS

Tél. 04 72 66 20 30

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	9-10-11 juin 2015	CH de Vichy (03)	1 ^{er} avril 2015

AFR 33

PRÉVENIR ET RÉSOUDRE LES SITUATIONS CONFLICTUELLES : LE RÔLE DES PERSONNES QUI EXERCENT UNE FONCTION D'ENCADREMENT

OBJECTIFS • Repérer pour anticiper une situation tendue ou conflictuelle • Analyser les causes des tensions et leurs conséquences • Désamorcer les tensions par des techniques de communication adaptées • Se positionner en tant que cadre • Gérer des conflits ouverts (individuels ou collectifs) par la négociation ou la médiation • Rétablir un climat positif après le conflit • Conserver un bon climat dans l'équipe

CONTENU

- Détecter les risques de tension
- Prévenir les conflits
- Analyser une situation conflictuelle
- Développer une communication efficace en situation tendue
- Gérer son ressenti
- Négocier en situation conflictuelle
- Trouver des solutions acceptables et efficaces
- Sortir du conflit, rétablir et conserver un bon climat

PUBLIC

Tout cadre amené à intervenir auprès d'équipe de travail

DURÉE

3 jours

ORGANISME

A'TOUT PUBLIC

Tél. 01 42 65 70 08

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	26-27 mars / 28 avril 2015	L'Estredelle à Pont-du-Château (63)	23 janvier 2015

AFR 34

PRISE EN COMPTE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

OBJECTIFS • Mieux appréhender les critères qui définissent la qualité de vie au travail • Mettre en évidence les liens entre travail collectif, santé et qualité de vie au travail, efficacité et performance des salariés et des organisations • Identifier les leviers du développement de la qualité de vie au travail dans son équipe • Mettre en œuvre des outils de management pour construire et développer avec son équipe la qualité de vie au travail

CONTENU

- Champ et définition de la qualité de vie au travail
- Qualité de vie au travail et concept de la performance
- Identification des différents risques impactant la qualité de vie au travail (dont grilles d'analyse)
- Prévention des risques psychosociaux et augmentation de la qualité de vie au travail
- Les pistes d'action à envisager dans le cadre du management de son équipe ou service
- En quoi notre style de management peut-il être source de stress ou de bien être ?
- La reconnaissance au travail : outil privilégié de bien être et de santé au travail dans les établissements de santé

PUBLIC

Tout cadre

DURÉE

2 jours

ORGANISME

FORMAVENIR PERFORMANCES

Tél. 04 78 50 34 97

Groupe	Dates	Lieu	Clôture des inscriptions
Groupe 1	12-13 mars 2015	CH de Brioude (43)	2 janvier 2015

INFORMATIONS ET RAPPELS

LE PLAN DE FORMATION

- Le plan de formation comprend des actions de formation répondant à des priorités institutionnelles, à des demandes individuelles qu'il convient de nous retourner **avant le 15 décembre 2014**.

Ce dernier peut aussi comprendre des actions du PAR 2015, des actions nationales et des journées régionales à retourner en respectant les dates de clôtures d'inscription correspondantes.

CONDITIONS D'IMPUTABILITÉ

- Les actions de formation du plan doivent répondre aux règles générales de l'imputabilité qui sont fixées par le code du travail. Elles constituent le premier niveau de vérification de toute demande de prise en charge (Organisme avec un numéro de déclaration d'activité, un programme, des objectifs, un public ciblé.... cf. Guide de l'imputabilité de l'ANFH)



FRAIS DE TRAITEMENT

- La prise en charge des frais de traitement sur le plan de formation concerne l'agent parti en formation sous réserve que ce dernier ait effectivement fait l'objet d'un remplacement. L'ordonnateur de l'établissement devra certifier le remplacement des agents dont il demande le remboursement

ACTIONS NATIONALES 2015

- Les formations concernant la région Auvergne et la programmation vous seront transmises ultérieurement. Les thèmes pourront porter sur : Le travail des séniors et seconde partie de carrière / Nouvelles technologies et confidentialité / Sensibilisation aux risques liés aux pratiques non conventionnelles / Savoir identifier les victimes de violence conjugale ou familiale lors de la prise en charge de patients dans les établissements de la FPH / Recommandations de pratiques cliniques : prise en charge somatique des patients adultes ayant une pathologie sévère / Contribuer à la mise en œuvre du plan cancer 2014-2019 : améliorer la qualité et la sécurité des soins.

JOURNÉES RÉGIONALES

- Les thèmes des journées thématiques seront arrêtés fin 2014. Les établissements seront destinataires des programmes et affiches correspondants quelques semaines avant la manifestation. Les frais pédagogiques, d'animation et d'accueil repas sont pris en charge par l'ANFH Auvergne. Les frais de déplacement peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge sur le plan de formation.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

- Les demandes de remboursement devront être envoyées à l'ANFH Auvergne, dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives demandées.

INDEMNITÉS DE MISSION (DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2002)

L'indemnité de repas attribuée aux agents en stage est réduite de 50% lorsque les intéressés ont la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ou assimilé. Elle n'est pas attribuée lorsque le repas est fourni gratuitement (**Cf. décret n° 92-566 du 25 juin 1992, article 14**)

INDEMNITÉS	PARIS ou PROVINCE
REPAS	15,25 €
REPAS ADMINISTRATIF	7,63 €

INDEMNITÉS DE NUITÉES (DÉCRET 2006-781 ARTICLE 7)

Le remboursement des nuitées se fait sur frais réels avec productions des justificatifs. La dégressivité ne tient pas compte de l'année civile, elle se calcule sur l'ensemble de la formation

INDEMNITÉS (nuit + petit déjeuner)	PARIS ou PROVINCE
de 1 à 10	60 €
de 11 à 30	54 €
de 31 à 60	48 €
au-delà de 60	36 €

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES (DEPUIS LE 1^{ER} AOÛT 2008)

L'indemnité kilométrique n'est pas attribuée pour un déplacement dans une seule et même commune et dans les communes faisant partie d'une même agglomération urbaine multi-communale (**Cf. décret n° 92-566 du 25 juin 1992, article 13**). Le cumul des kilomètres se fait pour toutes les formations effectuées durant l'année civile pour un même agent

CATÉGORIES Puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10000 km	Au delà de 10000 km
5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
6 et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
8 CV et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €

OUTILS ET SUPPORTS D'INFORMATION

À DESTINATION DES AGENTS

L'ANFH tient à votre disposition des dépliants pour présenter aux agents les possibilités ouvertes en matière de formation professionnelle dans la Fonction Publique Hospitalière.

Pour bénéficier des supports :
www.anfh.fr

Rubrique «Établissement» ► «Outils» ►
«Commander des supports d'information»



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



Congé de Formation Professionnelle (CFP)



Bilan de Compétences (BC)



Droit Individuel à la Formation (DIF)



Études Promotionnelles (EP)



L'entretien de formation

À DESTINATION DES CHARGÉS DE FORMATION ET DRH

L'ANFH publie et met en ligne plusieurs guides et revues réservés aux professionnels de la formation. Pour accéder à ces supports, connectez-vous sur www.anfh.fr



La formation professionnelle tout au long de la vie

Le point sur l'ensemble des dispositifs et voies d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie pour les agents de la FPH.



La lettre de l'ANFH

Trimestriel d'information sur la formation professionnelle dans la FPH. Le magazine de l'ANFH est adressé par courrier à l'ensemble des établissements et consultable sur anfh.fr



Guide de l'imputabilité des dépenses de formation

Outil opérationnel structuré en deux parties pour définir les principes généraux et aborder des cas pratiques.

◆ Accès réservé aux adhérents [via anfh.fr](http://anfh.fr)



Guide GPMC

Outil de sensibilisation, d'information, ce guide vous accompagne dans la démarche.



Guide Apprentissage

Synthèse des pratiques d'élaboration d'un plan d'actions sur l'apprentissage, ce guide vous aide à gérer un contrat d'apprentissage.



Des dépliants DPC pour l'établissement et

Un guide DPC version électronique du guide DPC [via anfh.fr](http://anfh.fr)

LES INSTANCES RÉGIONALES

Chaque délégation régionale est administrée localement par des instances paritaires :

Un Conseil Régional de Gestion (CRG) :
chargé de la mise en œuvre de la politique nationale et régionale

Un **Bureau Régional :**
force de propositions pour le CRG

Un Conseil Pédagogique Régional (CPR) :
à vocation consultative

Un Comité de Gestion Régional (CGR) :
gère les fonds destinés au financement du CFP et du Bilan de Compétences





L'ÉQUIPE RÉGIONALE

Nelly BOICHON

Conseiller en gestion de fonds
(Cantal - Actions Coordonnées)
Tél. 04 73 28 67 46
n.boichon@anfh.fr

Corinne BOREL

Conseiller en gestion de fonds
(Allier - Études promotionnelles)
Tél. 04 73 28 67 49
c.borel@anfh.fr

Brigitte DUMONT

Conseiller en dispositifs individuels
(CFP - Bilan de compétences - VAE)
Tél. 04 73 28 67 47
b.dumont@anfh.fr

Christelle FRAISSE-PETOTON

Conseiller en gestion de fonds
(Haute-Loire - Actions Nationales
Journées Régionales)
Tél. 04 73 28 67 48
c.fraisse@anfh.fr

Philippe GOSSET

Délégué Régional
Tél. 04 73 28 67 40
p.gosset@anfh.fr

Florence GRESPAN

Conseiller en gestion de fonds
(Puy-de-Dôme - Gesform - Cotisations)
Tél. 04 73 28 67 43
f.grespan@anfh.fr

Annie MERRIAUX

Conseiller formation
(Plan établissements - Actions
Régionales)
Tél. 04 73 28 67 41
a.merriaux@anfh.fr

Chrystelle REYNAUD-TILLY

Conseiller en gestion de fonds
(Suivi paiements : CFP - BC - VAE -
Gestion interne)
Tél. 04 73 28 67 42
c.tilly@anfh.fr